

## Presse Nationale

### ► Economie



#### Mise en œuvre du projet transport Abidjan : La Côte d'Ivoire et Millennium challenge account signent une convention

Le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Joseph Séka Séka et le directeur général du Millennium challenge account Côte d'Ivoire (MCA-CI), Florence Rajan, ont signé, le 20 décembre 2019 à Abidjan, l'accord d'entités de mise en œuvre du projet Abidjan Transport. Un projet qui s'inscrit dans le cadre du programme compact Côte d'Ivoire, financé par le Millennium challenge corporation (MCC) à hauteur de 300 milliards de FCFA. Cet appui va permettre de renforcer 32 km de routes dans la ville d'Abidjan et aussi le renforcement de la capacité technique et de gestion des organismes gouvernementaux liés au transport routier dans le strict respect des normes environnementales.



#### Transformation digitale du foncier : Bonne nouvelle pour les demandeurs d'ACD

Les demandeurs de l'Arrêté de concession définitive (ACD) pourront pousser un ouf de soulagement. L'obtention de ce document sera possible au bout de 60 jours (2 mois) au lieu de deux ou trois ans. L'assurance a été donnée ce 20 décembre 2019 à Abidjan, par le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme (MCLU), Bruno Koné. C'était au terme de la signature du contrat commercial relatif à la réalisation du Projet de simplification et de transformation digitale du foncier urbain entre le MCLU et l'opérateur français IGN FI.



#### Développement des entreprises du secteur de l'artisanat : La Banque populaire s'engage

La Banque populaire de Côte d'Ivoire (BCP), l'ex-Caisse nationale des caisses d'épargne (CNCE), a pris des engagements pour soutenir le secteur de l'artisanat en Côte d'Ivoire. L'annonce a été faite, hier, au cours d'une cérémonie de signature de convention cadre par le ministre de l'Artisanat, Sidiki Konaté, et le directeur général de ladite banque, Issa Fadiga. Mettre en place un mécanisme innovant et en conformité avec les attributions du ministère, qui permettra de financer les activités d'une population importante d'artisans, sur une période de vingt-quatre mois, tel est le but de la convention signée. Il est prévu qu'au terme de la période de vingt-quatre mois, la convention soit renouvelée suite à l'accord des parties devant intervenir trois mois avant le terme des vingt-quatre mois initiaux.



#### Production agricole : Le projet pour l'autosuffisance en riz en 2025 démarre

Les dernières conventions entre le ministère chargé de la promotion de la Riziculture et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), en vue de mettre en œuvre un vaste projet devant conduire à l'autosuffisance en riz d'ici à 2025 en Côte d'Ivoire, ont été conclues hier à Abidjan. Les documents ont été paraphés par le ministre de la promotion de la Riziculture, Gaoussou Touré et le représentant-résident de la JICA, Fujino Kojiro. A cette occasion, Fujino Kojiro a assuré que cette deuxième phase qui va démarrer en avril 2020, après que la première phase 1 prorogée aura atteint son terme fin mars, va permettre de produire en Côte d'Ivoire du riz local de qualité, mais également en quantité, de sorte à permettre au pays de s'autosuffire en riz.



#### Côte d'Ivoire : Le prix du café maintenu à 700 FCFA

Le prix du café au titre de la campagne 2019-2020 est connu depuis hier. Il est maintenu à 700 FCFA comme à la précédente campagne. L'information a été donnée par les responsables du Conseil du café-cacao (CCC) lors d'une conférence de presse tenue à Abidjan-Plateau, qui annonçait également l'ouverture officielle de la campagne 2019-2020.



### Béoumi : Le centre polyvalent Alassane Ouattara inauguré

Les ministres en charge de la Cohésion sociale et de la Communication et des Médias, respectivement, Mariatou Koné et Sidi Touré, ont procédé, le 22 décembre 2019 à Béoumi, à l'inauguration du centre polyvalent de Béoumi baptisé au nom du Chef de l'Etat, Alassane Ouattara et du centre culturel de Marabadiassa. Pour la ministre Mariatou Koné, ces centres culturels ont été réhabilités pour consolider la paix retrouvée entre Béoumi et Marabadiassa.



### Education nationale : Le concours d'adjoints aux chefs d'établissements ouvert

Le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle vient d'ouvrir le processus du concours des adjoints aux chefs d'établissements. Cette année, pour faire acte de candidature, deux conditions clés, non combinatoires, sont à remplir. Il faut professeur agrégé ou être professeur de lycée totalisant au moins dix (10) ans d'ancienneté effective au grade au 1er octobre de l'année en cours. La période pour faire acte de candidature est programmée du 09 décembre 2019 au 31 janvier 2020.



### Gbémazo/ Infrastructure scolaire : L'école maternelle bientôt livrée

Démarrée en mai 2019, la construction de l'école maternelle de Gbémazo (sous-préfecture de Worofia, département de Séguéla) est à sa phase de finalisation. Le bâtiment abritant les classes, est achevé. Tout comme la peinture et la décoration. Cette infrastructure est un projet qui entre dans le cadre du Programme social du gouvernement 2019-2020. Selon le secrétaire exécutif de la mutuelle "Actions pour le Développement de Gbémazo", Bakary Sanogo, en plus des classes construites, des démarches sont prises pour la construction d'une cantine et l'aménagement des aires de jeux. Et des dispositions seront également prises pour assurer la sécurité des enfants.



### Accidents domestiques : Les populations sensibilisées à la maîtrise des incendies dus au gaz butane

Le ministre du Pétrole, de l'Energie et des Énergies renouvelables, Abdourahmane Cissé et le préfet de la région d'Abidjan, Vincent Toh Bi, ont sensibilisé les populations sur les accidents liés aux petits feux mal maîtrisés. Le 23 décembre 2019, ils ont parcouru les communes de Port-Bouët, Koumassi, Adjamé, Attécoubé puis Yopougon, pour montrer aux populations et aux commerçantes dans les marchés comment éteindre les feux de gaz et autres petits feux. Tous deux, accompagnés par une équipe du Groupement des sapeurs-pompiers militaires (GSPM), ont souligné que ces types de feux ont causé plus d'une centaine de morts ces trois dernières années, dont 40 en 2019 et détruit d'autres centaines de maisons et commerces.

## A l'International



### Visé par un mandat d'arrêt en Côte d'Ivoire, Guillaume Soro doit reporter son retour

Les autorités ivoiriennes ont émis un mandat d'arrêt contre Guillaume Soro pour tentative de déstabilisation et détournement de deniers publics. L'ancien président de l'Assemblée nationale, qui devait regagner Abidjan ce lundi après-midi, a finalement dû interrompre son voyage à Accra.

## Vu sur le Net



### Mandat d'arrêt contre Guillaume Soro : le procureur Adou évoque des enregistrements clairs d'atteinte à l'autorité de l'Etat et à l'intégrité du territoire

Un mandat d'arrêt international contre Guillaume Soro et des mandats de dépôt ont été requis contre certains de ses partisans. C'est l'information donnée ce lundi soir par le procureur de la République sur les antennes de la Télévision nationale ivoirienne (RTI, ndlr). Richard Adou a révélé que la Direction de la surveillance du territoire (DST) l'a informé que Guillaume Soro projetait d'attenter à l'autorité de l'Etat et à l'intégrité du territoire national. Le magistrat a révélé l'existence d'un enregistrement sonore établissant clairement que le projet de déstabilisation de la Côte d'Ivoire devait être mis en œuvre incessamment.



## CEI/Aimée Zebeyoux : « On ne peut pas demander à l'État de se retirer de l'institution »

Juridiquement, il est impossible à l'Etat de se retirer de l'institution en charge de l'organisation des élections (CEI), soutient la secrétaire d'État en charge des Droits de l'homme, au cours d'une rencontre d'échanges, à Abidjan-Cocody. « Le Président représente la nation. La CEI ne peut pas se substituer à l'État, garant de l'intérêt national », a expliqué Aimée Zebeyoux. Ajoutant que, c'est pour se conformer à certaines normes internationales, en matière de bonne gouvernance, que l'État a concédé une parcelle de son pouvoir à la CEI. La rencontre avait pour thème : « la Cour des droits de l'homme et des peuples et son ordonnance du 28 novembre 2019 relative à l'affaire de la recomposition de la CEI ».

### > Economie



## Mobilité urbaine à Abidjan: La Sotra occupe désormais la gare de Bassam à Treichville

Désormais, à la Gare de Bassam à Treichville, ce ne sont plus les gbakas, taxis communaux et intercommunaux qu'on verra, mais plutôt des bus de la Société des transports abidjanais (Sotra). Les autorités municipales ont décidé de mettre cet espace à la disposition de la société d'Etat pour exploitation, contribuant ainsi à leur manière à relever le défi de la mobilité urbaine à Abidjan. La cérémonie de mise en service officielle de ce point de desserte et de départ des bus de la Sotra s'est tenue hier, en présence des membres du top management de la société, des autorités municipales avec leurs relais et du préfet d'Abidjan, Vincent Toh Bi Irié.

### > Société



## Gare de Grand-Bassam : les wôro Wôro chassés, la Sotra se positionne

La Société des transports abidjanais (Sotra) remplace les Wôro Wôro à la gare de Grand-Bassam de Treichville où plusieurs lignes pour relier les autres communes d'Abidjan ont été ouvertes ce lundi 23 décembre. Ce sont, la gare de Grand-Bassam-Adjamé, gare de Grand-Bassam-Cocody, gare de Grand-Bassam-Riviéra, gare de Grand-Bassam-Angré et gare de Grand-Bassam-Bingerville. La création de ces lignes par la Sotra intervient suite à l'interdiction par les autorités de tout accès à la gare de Grand-Bassam par les "Wôro wôro". Cette interdiction avait obligé ces véhicules de transport à quitter les lieux, laissant leurs clients dans une situation difficile.

## Agence de Presse

### > Politique



## Présentation de vœux des corps constitués au Président Ouattara le 6 janvier (Communiqué)

La cérémonie de présentation de vœux de nouvel an des corps constitués au Président de la République, Alassane Ouattara, aura lieu le 6 janvier, a annoncé lundi un communiqué de la direction générale du Protocole d'Etat.



## Gon Coulibaly préside une journée d'hommage à Alassane Ouattara à Gagnoa

Le Premier Ministre de Côte d'Ivoire, Amadou Gon Coulibaly, va présider, le 11 janvier, à Gagnoa, une cérémonie d'hommage au Chef de l'Etat, Alassane Ouattara, a annoncé lundi, la secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, chargée de l'Autonomisation des Femmes, Myss Belmonde Dogo. Longtemps attendue, cette visite sera l'occasion pour les populations de la région du Gôh de saluer solennellement l'appui aux femmes rurales initié par le Président de la République, a indiqué Myss Belmonde. Au total, 141 corporations féminines œuvrent à l'autonomisation de la femme dans la région du Gôh.

### > Economie



## La garantie de l'échange fixe de l'Eco avec l'Euro, dans l'intérêt des Etats africains, selon Bruno Le Maire

Le ministre français de l'Economie, Bruno Le Maire, estime que la garantie de l'échange fixe accordée par la France dans les échanges monétaires entre la future monnaie « Eco » en remplacement du Franc CFA s'inscrit dans l'intérêt des Etats africains. Cette garantie monétaire et cette parité fixe préservent les états de l'UEMOA, des spéculations et garantissent la stabilité monétaire essentielle pour l'attractivité de la zone

franc pour les investisseurs, a relevé, lundi, le ministre Bruno Le Maire, dans un entretien à la chaîne France 24.

## > Société



### Dominique Ouattara met sous tension les illuminations d'Abidjan

La Première dame Dominique Ouattara a procédé, lundi, dans la commune du Plateau, au lancement de la 9e édition d'Abidjan ville lumière, en présence des ministres du gouvernement, du maire de la commune Jacques Ehouo et du gouverneur du district d'Abidjan, Robert Beugré Mambé. Selon la Première dame, cet événement, depuis sa première édition, a fini par rencontrer l'adhésion de tous à travers cette grande attraction qu'elle offre au public. Pour Mme Ouattara, l'édition 2019, à partir de laquelle Jacques Ehouo voudrait inscrire dorénavant parmi les priorités de son conseil municipal, est placée sous le signe de la paix, la cohésion sociale, l'amour et la solidarité envers les autres.



### Renforcement de la capacité opérationnelle de la police nationale ivoirienne en véhicules pick-up

La capacité opérationnelle de la police nationale ivoirienne a été renforcée, lundi à Abidjan, avec un don de dix véhicules pick-up du Groupe Snedai. Au cours de la cérémonie de remise de ce don, le président directeur général du Groupe Snedai, Adama Bictogo, a expliqué les enjeux des défis sécuritaires dans la sous-région. « Nous vous faisons ce don pour que vous puissiez réussir votre mission, surtout dans ce contexte sous régional que nous connaissons, d'insécurité, mais surtout parce que les Ivoiriens ont besoin d'être rassurés et vous les rassurez », a expliqué M. Bictogo.



### Le centre de secours d'urgence du Folon équipé en matériel roulant

Le Centre de secours d'urgence de la région du Folon, basé à Minignan, vient d'être doté de deux véhicules dont une ambulance. L'ambulance, de type Land Cruiser, et l'autre l'engin, un tout terrain double cabine (servant de véhicule de liaison) ont été officiellement présentés aux populations, à l'occasion de la dernière session ordinaire de l'année du conseil régional, tenue samedi. Saisissant le moment, le chef des pompiers civils du Folon, Ibrahima Bamba a appelé les populations à adopter le réflexe du recours systématique au centre de secours d'urgence en cas de besoin.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic

[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CIGG.  
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : [info@cicg.gouv.ci](mailto:info@cicg.gouv.ci) - Site Web : [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci).

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CIGG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.